

L'INGRÉDIENT NORMATIF DANS LA THÉORIE SÉMANTIQUE

L'objectif de la théorie sémantique a été caractérisé de différentes façons, mais dans la plupart de ces caractérisations, la théorie sémantique est conçue comme une entreprise *descriptive*. Quant à ce qu'il s'agit de décrire, les opinions peuvent diverger : par exemple, « le fonctionnement du langage »¹, « la signification des énoncés du langage »², « les faits de signification »³, « ce qu'on sait quand on connaît le langage »⁴. Dans toutes ces caractérisations, pourtant, le mot « description » (ou « décrire ») est utilisé. En revanche, la signification a souvent été conçue comme une notion *normative*⁵ ; ce qui peut de nouveau être interprété de plusieurs façons, même si on a l'impression qu'il s'agit souvent de l'idée que la signification de l'expression *X* soit la *norme* de l'usage de *X* ; par exemple, connaître la signification de *X* revient à savoir comment *X* *devrait* être employé.

Il n'y a rien de spécialement paradoxal dans cette situation : il y a des théories qui décrivent des normes. Par exemple, un rapport anthropologique concernant le système éthique d'une certaine tribu peut être considéré comme la description d'un système de normes ; ou encore la description d'un système juridique, tel que le droit pénal italien. Rien n'empêche que les « faits de signification » qui, de l'avis de Higginbotham, font l'objet de la théorie sémantique, soient des faits *normatifs*, c'est-à-dire qu'ils coïncident avec la validité de certaines normes (pour l'emploi des mots ou des expressions linguistiques en général). Il faut admettre, cependant, que les propositions des théories sémantiques auxquelles nous pensons normalement

1. Dummett 1975, 99 ; voir aussi Davidson 1967, 24.

2. Partee 1981, 61.

3. Higginbotham 1991, 271.

4. Dummett 1975, 99.

5. Par exemple, des philosophes tels que Wittgenstein, Putnam, Kripke, McDowell, Brandom. Voir les références dans Horwich 1998, 185, n. 3.

n'ont pas du tout l'air d'être des descriptions de normes. Donc, deux options se présentent immédiatement. Il se peut que l'apparence soit trompeuse : bien qu'elles n'en aient pas l'air, les propositions d'une théorie sémantique décrivent des normes. On pourrait même dire non qu'elles décrivent mais qu'elles formulent des normes : on pourrait penser qu'une proposition de la forme « l'expression *e* signifie *m* » serait à lire comme « l'expression *e* doit être employée de telle et telle façon » (où la « façon » en question serait spécifiée par *m*). Ou sinon – deuxième option – on peut penser que les théories sémantiques de type standard sont tout simplement en désaccord avec la conception normative de la signification : ce qu'elles réalisent est une conception descriptive (par exemple la conception, que l'on attribue aussi à Wittgenstein, selon laquelle la signification de l'expression *e* n'est que son emploi effectif ; connaître une signification revient à savoir comment l'expression en question est employée).

Ce que je propose est une troisième option. Je voudrais montrer que certains traits caractérisant les théories sémantiques standard peuvent être expliqués en supposant que ces théories obéissent à un principe normatif ; un principe qui, à son tour, exprime une condition normative portant sur l'emploi du langage. C'est ce que j'appelle l'« ingrédient normatif de la théorie sémantique ». Il n'est pas obligatoire de considérer la théorie elle-même comme normative (c'est-à-dire qu'il n'est pas obligatoire de considérer ses propositions comme des descriptions ou des fixations de normes), mais la forme de la théorie relève de principes normatifs.

Je vais me concentrer sur la sémantique formelle (particulièrement sur la sémantique basée sur la théorie des modèles, *model-theoretic semantic*) pour deux raisons : pour fixer les idées, et, parce que la sémantique formelle dans toutes ses versions constitue le corps de théorie sémantique le plus développé. Mais je suis convaincu que ma conclusion a une valeur plus générale : par exemple, toute théorie du type que Dummett⁶ appelle « modeste » présente des caractéristiques que l'on ne peut bien comprendre sans faire intervenir un ingrédient normatif.

La portée informationnelle de la sémantique formelle

Dans la sémantique formelle en général, la valeur sémantique d'une expression syntaxiquement complexe est donnée comme une

6. Dummett 1975.

fonction des valeurs sémantiques des expressions qui la constituent; en dernière analyse, comme une fonction des valeurs sémantiques des mots ou morphèmes individuels. Par exemple, dans la sémantique formelle qui se base sur les travaux de Richard Montague⁷, la spécification de la valeur sémantique d'une expression complexe où $\alpha(\beta_1, \beta_2, \dots, \beta_n)$ (où $\beta_1, \beta_2, \dots, \beta_n$ sont les constituants immédiats de l'expression et où α représente la structure syntaxique de l'expression) prend la forme générale suivante :

$$V_M[\alpha(\beta_1, \beta_2, \dots, \beta_n)] = f(V_M[\beta_1], V_M[\beta_2], \dots, V_M[\beta_n]),$$

où $V_M(\xi)$ est la valeur sémantique de ξ dans le modèle M , et où f ne dépend que de α .

Quand les expressions complexes sont des énoncés, ces spécifications prennent la forme d'assertions de conditions de vérité, c'est-à-dire :

$$\alpha(\beta_1, \beta_2, \dots, \beta_n) \text{ est vrai dans le modèle } M \text{ seulement si } R(V_M[\beta_1], \dots, V_M[\beta_n]),$$

où R dépend de α aussi bien que des β_i . Par exemple :

$$\beta_1 \wedge \text{et } \beta_2 \text{ est vrai dans } M \text{ seulement si } \beta_1 \text{ est vrai dans } M \text{ et } \beta_2 \text{ est vrai dans } M,$$

où β_1, β_2 sont des énoncés, \wedge signale l'enchaînement et « et » est le mot « et ». Dans le cas des énoncés complexes (comme dans notre exemple), la valeur sémantique est censée être une fonction des valeurs sémantiques des énoncés constituants. Il en va tout autrement dans le cas des énoncés *atomiques*, c'est-à-dire des énoncés qui n'ont pas de constituants qui soient eux-mêmes des énoncés. Dans ce cas, la valeur sémantique de l'énoncé est une fonction des valeurs sémantiques de ses constituants non énonciatifs; en dernière analyse, des valeurs sémantiques des mots et des morphèmes qui y paraissent. Par exemple :

$$\text{« Jean court » est vrai (dans } M) \text{ seulement si } R(V_M[\text{Jean}], V_M[\text{courir}]).$$

Donc, pour toute expression complexe, la valeur sémantique de l'expression est déterminée, en dernière analyse, comme une fonction

7. Montague 1974.

des valeurs sémantiques des mots (et des morphèmes) que l'analyse syntaxique a isolés comme étant les constituants de l'expression. La sémantique basée sur la théorie des modèles est une sémantique *compositionnelle*.

Ceci dit, il n'est pas difficile de voir que le contenu d'information d'une théorie sémantique formelle dépend, en partie, de la spécification des valeurs sémantiques des mots individuels. En effet les théorèmes d'une telle théorie nous disent, essentiellement, de quelle façon nous pouvons calculer la valeur d'une expression du langage à partir de la valeur de ses constituants – en dernière analyse, des mots qui la constituent. Si ceux-ci ne sont pas spécifiés, c'est comme si on nous apprenait à exécuter une opération dont les facteurs ne sont pas donnés : nous *saurions* quel serait le résultat de l'opération, *si* on nous donnait les facteurs ; mais, la situation étant telle qu'elle est, nous ne pouvons pas dire que nous connaissons le résultat.

Or, on a souvent noté que, en effet, les valeurs sémantiques de la plupart des mots individuels *ne sont pas* spécifiées, dans la sémantique formelle⁸. Dans le cas de celles qu'on appelle les « constantes descriptives » du langage, donc dans le cas de la plupart des mots⁹, ce qu'on nous apprend est, tout au plus, le type logique du mot : on nous dit par exemple que le mot dénote une fonction des mondes possibles à des ensembles d'individus, ou une fonction des mondes possibles à des ensembles de couples d'individus, etc. Une telle information, bien que substantielle, est toutefois incomplète : elle ne fait pas la différence entre « cheval » et « courir », ou entre « sur » et « battre ». Par conséquent, elle ne suffit pas à calculer la valeur sémantique d'énoncés comme « le cheval est dans l'écurie » d'une façon qui mette en évidence – d'une façon précise – la différence à l'égard de la valeur sémantique de « le livre est sur la table ». Mais une théorie qui n'arrive pas à rendre explicite la différence de valeur sémantique entre « le cheval est dans l'écurie » et « le livre est sur la table » ne peut pas se présenter comme une théorie sémantique complète d'un point de vue informationnel.

8. Partee 1981, Bonomi 1983, 62-66, Johnson-Laird 1983, 172-173. Montague lui-même en était tout à fait conscient ; Montague 1974, 209.

9. On suppose normalement qu'au sujet de ce qu'on appelle les constantes logiques – connecteurs, quantificateurs, l'opérateur « nécessairement », etc. – l'information qu'une théorie sémantique formelle nous donne est complète. Hartry Field 1977 a soutenu que à cet égard, la différence entre constantes descriptives et constantes logiques n'est pas substantielle.

Cependant, il ne faut pas se hâter de conclure que ces théories sont, par conséquent, vides du point de vue de l'information qu'elles donnent. Comme on l'a déjà suggéré, elles peuvent (et, à mon avis, doivent) être considérées comme fournissant des informations généralement *conditionnelles* sur la valeur sémantique des expressions sur lesquelles elles portent. Peut-être peut-on exprimer cette idée plus clairement en disant que le contenu informatif de ces théories concerne, non pas la valeur sémantique ou la « signification » des expressions linguistiques, mais les *effets sémantiques de la syntaxe*. Ces théories rendent explicite la contribution de la composition syntaxique à la valeur sémantique des expressions complexes, en spécifiant explicitement les fonctions qui déterminent cette valeur à partir de la valeur des mots dont les expressions sont formées. Elles n'expliquent la valeur sémantique d'aucune expression linguistique, mais elles montrent de quelle façon cette valeur est affectée par la forme de l'expression.

Afin d'accroître leur contenu informatif, on ajoute souvent aux théories sémantiques formelles des systèmes de postulats de signification. Les postulats de signification sont des conditions sur les interprétations acceptables des constantes descriptives : par exemple, ils permettent d'exclure les interprétations où les hommes ne sont pas des animaux et où les célibataires peuvent être mariés¹⁰. Les postulats de signification nous permettent de faire des distinctions sémantiques qui seraient impossibles sans eux. Par exemple, les postulats pertinents nous permettraient de distinguer entre « le cheval est dans l'écurie » et « le livre est sur la table », à partir des inférences que chaque énoncé autorise : par exemple, le premier énoncé et non le second entraîne « il y a un animal dans l'écurie ». Donc, les postulats de signification augmentent le contenu d'information d'une théorie sémantique formelle en fournissant des informations sur les constantes descriptives, bien au-delà de leur type logique.

On a montré toutefois depuis longtemps¹¹ que les postulats de signification ne déterminent pas l'interprétation des constantes descriptives au point de réduire à une seule les interprétations acceptables de la théorie : celle où « homme » dénote les hommes, « animal » dénote les animaux et ainsi de suite. Étant donné n'importe quel système de postulats de signification, il reste encore une infinité

10. Pour une discussion plus complète de la nature et de la fonction des postulats de signification, voir Marconi 1997, 13-20.

11. Partee 1981, 71. La même conclusion est implicite dans l'« argument basé sur la théorie des modèles » de Putnam ; voir Putnam 1981, 22-48.

d'interprétations acceptables différentes de la théorie par les postulats. Par conséquent, en un sens, une théorie sémantique à laquelle on a ajouté un système de postulats ne détermine pas les conditions de vérité des énoncés : les circonstances où un énoncé est vrai (dans un modèle ou absolument) n'ont pas été complètement spécifiées, parce que les valeurs sémantiques des constantes descriptives n'ont pas été complètement fixées. D'un point de vue informationnel, la théorie n'est pas encore complète, ni par rapport à son objectif déclaré – donner les conditions de vérité de tous les énoncés d'une langue ou d'un fragment de la langue – ni par rapport au contenu de la compétence sémantique d'un locuteur normal.

Compléter une théorie sémantique descriptive

Sans doute, la théorie rend compte d'une partie de la compétence d'un locuteur : car dans la mesure où on peut dire qu'un locuteur comprend un énoncé, il sait en tirer des inférences, basées sur la structure de l'énoncé aussi bien que sur les mots qui lui appartiennent¹². Toutes ces inférences sont des conséquences démontrables de la théorie complétée par les postulats de signification. De ce côté, on peut voir la théorie (avec les postulats) comme une description de la compétence inférentielle d'un locuteur – ou, si l'on veut, d'un locuteur idéal.

Mais un locuteur compétent sait faire d'autres choses, que la théorie ne saisit que de façon très limitée. Au sujet de mots individuels tels que « chat » ou « jaune », un locuteur sait bien plus que leur type logique et leurs relations inférentielles : il sait comment les appliquer au monde réel. Par exemple, il ne sait pas seulement que « chat » dénote des animaux à fourrure qui miaulent et chassent les souris (ajoutez toutes les informations qui pourraient être explicitées par des postulats de signification) ; il sait appliquer le mot « chat » directement à *ces animaux-là*. Une telle capacité, qui, intuitivement, appartient à la compétence sémantique, doit en tous cas être postulée si l'on veut rendre compte de l'application du langage : en effet, savoir que les chats sont des animaux à fourrure, etc. ne pourrait pas *fonder*¹³ l'application de « chat », si l'on ne savait pas comment appliquer « à fourrure », « miauler », « souris », etc. La

12. Il s'agit de la capacité que j'appelle « compétence inférentielle » Marconi 1995.

13. Cet emploi de « fonder » (*grounding*) dérive de Partee 1981, 71.

capacité inférentielle ne suffit pas à « atteindre » le monde : l'application du langage exige une *compétence référentielle*¹⁴.

Les théories sémantiques formelles (avec les postulats de signification) ne saisissent la compétence référentielle que dans la mesure très limitée où elles déterminent à *quel type* d'entités un mot s'applique : c'est là la visée de la fixation du type logique des constantes. Il est donc clair que la sémantique formelle, en tant que théorie descriptive de la compétence sémantique, est incomplète d'un point de vue informationnel. Elle rend compte de la compétence inférentielle du locuteur, mais elle représente sa compétence référentielle dans une mesure très limitée.

On pourrait objecter ici que, tout au contraire, dans certaines théories sémantiques se réclamant des travaux de Donald Davidson, la connaissance de la référence des constantes descriptives est représentée par (ceux qu'on appelle) les *axiomes lexicaux*, c'est-à-dire par des assertions de la théorie telles que :

- (1) Val(x , *homme*) seulement si x est un homme.
 - (2) Val($\langle x, y \rangle$, *connaît*) seulement si x connaît y .
- Etc.¹⁵.

(c'est-à-dire : le prédicat *homme* s'applique à x si et seulement si x est un homme ; le prédicat *connaît* s'applique au couple $\langle x, y \rangle$ si et seulement si x connaît y ; etc.). Donc – selon l'objection – ces théories ne sont pas incomplètes : elles représentent en effet la compétence référentielle d'un locuteur normal, car, comme on vient de le noter, celle-ci consiste justement en ce qu'un locuteur sait, au sujet d'un mot tel qu'*homme*, qu'il s'applique aux hommes. Certes, l'intelligibilité d'une telle théorie demande la compréhension du langage dans lequel elle est formulée : (1), par exemple, n'est intelligible que si l'on comprend le mot *homme* (comme d'ailleurs les mots *si* et *seulement si*). Mais cela est vrai de n'importe quelle théorie, de la physique atomique à la sémantique davidsonienne.

Or, il est évident que cet argument n'est pas convaincant. Le problème des axiomes tels que (1) et (2) n'est pas que leur compréhension présuppose que l'on comprenne en général le langage dans lequel ils sont formulés, mais plutôt que la compréhension de chaque axiome demande qu'on dispose de l'information que l'axiome lui-même est censé donner. C'est comme si la compréhension de

14. Marconi 1995 et 1997.

15. Voir par exemple Larson & Segal 1995.

chaque énoncé de la physique atomique demandait la connaissance préalable de l'information même donnée par l'énoncé. Une telle théorie serait tout à fait superflue : elle n'ajouterait rien à l'information dont on dispose déjà.

Certains partisans de la sémantique davidsonienne avouent que les énoncés tels que (1) et (2) « en un sens, ne donnent pas d'information » ; mais ils ajoutent que ce qu'ils affirment n'en est pas moins « substantiel »¹⁶. Pour le montrer, ils font appel à la version non homophonique des axiomes, c'est-à-dire aux axiomes d'une théorie sémantique ayant pour objet une langue qui ne coïncide pas avec la langue dans laquelle la théorie elle-même est formulée, comme par exemple :

(3) $\text{Val}(x, \text{homme})$ if and only if x is a man.

Selon ces davidsoniens, il est évident que l'énoncé (3) est « substantiel » ; mais ce qu'il dit est exactement ce que dit (1), c'est-à-dire que le mot *homme* s'applique à une certaine catégorie d'objets. Donc, si (3) est « substantiel », (1) ne l'est pas moins.

Mais que veut dire ici « substantiel » ? Cela n'est pas clair. Si on veut dire que (1) a un contenu, ce n'est pas ce qui est en question : même « $a = a$ » a un contenu, sinon il ne pourrait pas être vrai. Mais en tout cas, on ne peut pas conclure, du fait que (1) et (3) ont – en un sens – le même contenu, qu'ils ne diffèrent aucunement en ce qui concerne leur pouvoir d'information. Si on le faisait, on serait également obligé d'admettre, contre Frege¹⁷, que les énoncés « “Hesperus” désigne Hesperus » et « “Hesperus” désigne Phosphorus » donnent la même information, puisque au fond tous deux disent la même chose, c'est-à-dire que le mot « Hesperus » est le nom d'une certaine planète (le même dans les deux cas). Tout au contraire, on admet généralement que l'informativité d'un énoncé n'est pas indépendante de sa formulation.

Donc, du fait que (3) apporte une information, on ne peut pas conclure que (1) en apporte aussi une ; moins encore, qu'il apporte *la même* information. Par conséquent, la comparaison entre (1) et (3) ne prouve rien à l'égard du contenu d'information des « axiomes lexicaux ». Donc, une théorie sémantique qui inclut des axiomes de ce type n'est pas pour cela plus riche, du point de vue de l'information qu'elle fournit, qu'une théorie de style montagovien, où la valeur

16. Voir encore Larson & Segal 1995, 31-32.

17. Frege 1892.

sémantique des constantes descriptives est « fixée » par des axiomes tels que :

$$V_M(\text{homme}) \subseteq D_{mn_M}.$$

D'ailleurs, il serait surprenant qu'il en soit autrement, car l'intuition suggère qu'il n'y a aucune différence entre les deux types de théories en ce qui concerne les informations substantielles qu'elles donnent au sujet des constantes descriptives.

Ceci étant établi, on peut dire qu'il n'y a aucune raison pour qu'une théorie descriptive de la compétence sémantique soit *nécessairement* incomplète. Il paraît possible de compléter une telle théorie en y ajoutant une représentation de l'information sur laquelle se base l'application des mots dont un locuteur normal est capable. Pour beaucoup, voire pour la plupart des mots cette information entraîne des procédures qui mettent systématiquement en relation les mots avec l'*output* des processus perceptifs. C'est grâce à ce que nous voyons (ou, dans certains cas, à ce que nous entendons ou touchons) que les mots sont appliqués, et que des décisions sont prises quant à la valeur de vérité des énoncés. L'addition de tels algorithmes référentiels basés sur la perception ferait, semble-t-il, de la sémantique formelle une description complète de la compétence sémantique. Et en effet, plusieurs tentatives s'inscrivant dans le cadre de (ce qu'on appelle) la sémantique cognitive vont dans cette direction¹⁸. On peut se demander si une telle théorie est une description de la compétence « communautaire », c'est-à-dire de la compétence d'un locuteur idéalisé ayant à sa disposition toutes les informations qui sont ordinairement distribuées dans la communauté linguistique ; ou si, au contraire, la théorie ne peut qu'être la description de la compétence de tel ou tel locuteur individuel¹⁹. Mais en tout cas, il semble tout à fait possible de produire une théorie descriptive complète de la compétence sémantique.

L'inadéquation d'une théorie sémantique descriptive complète

Néanmoins, une telle théorie doit faire face à une objection philosophique très forte. On peut soutenir qu'une théorie comme celle qu'on vient de proposer serait une théorie sémantique inadéquate,

18. Voir entre autres Woods 1981, Lakoff 1987, Jackendoff 1992 et 1996.

19. Pour une discussion, voir Marconi 1997, 52-53.

car elle produirait *des conditions de vérité fausses* pour les énoncés du langage qu'elle a pour objet. En effet, admettons que la valeur sémantique du mot « chat » soit déterminée (dans la théorie) en important les procédures au moyen desquelles un locuteur (même idéalisé) applique *de facto* le mot « chat ». Même si nous négligeons le fait que ces procédures se basent souvent sur des critères grossiers, qui ne satisferaient pas des standards scientifiques, il est évident que même les procédures les plus affinées que la communauté linguistique a à sa disposition – c'est-à-dire les procédures des experts – sont elles-mêmes *faillibles*. Un objet pourrait être sélectionné sur la base de ces procédures et ne pas *être* un chat. Les conditions de vérité de « Félix est un chat » (par exemple) ne peuvent pas être subordonnées aux procédures au moyen desquelles nous reconnaissons les chats, car ces procédures peuvent être appliquées correctement bien que « Félix est un chat » soit faux, ou vice versa. Saul Kripke, Hilary Putnam et les autres partisans de la théorie de la référence directe ont produit plusieurs arguments et cité plusieurs exemples pour le démontrer²⁰. Pour ce qui concerne la contribution du mot « chat » aux conditions de vérité des énoncés dont le mot est un constituant, *être* un chat est la seule détermination qui compte : donc la valeur sémantique de « chat » doit être fixée d'une telle façon qu'il soit assuré qu'elle sélectionnera des chats et rien que des chats. Aucune alternative ne peut faire l'affaire. En particulier, les algorithmes référentiels qu'on vient de proposer ne sont pas des candidats acceptables, car même les meilleurs qu'on puisse projeter n'offrent pas l'assurance requise : en principe, un objet pourrait satisfaire tous les critères perceptifs aussi bien que scientifiques pour être un chat et ne pas être un chat. Les partisans de la théorie de la référence directe en tirent la conclusion que la valeur sémantique de « chat » ne peut qu'être identifiée avec les chats eux-mêmes (ou avec la propriété d'être un chat, ou avec l'espèce *chat*)²¹.

Si on accepte cette conclusion, il semble en suivre que ce qu'on a appelé l'incomplétude d'une théorie sémantique formelle soit inévitable. Car toute complétion – c'est-à-dire, toute spécification de valeurs sémantiques pour les constantes descriptives du langage – ne peut qu'aboutir à de mauvaises conditions de vérité. La sémantique formelle a tout à fait raison de se refuser à attribuer des valeurs sémantiques

20. Voir par exemple Rey 1983, Devitt & Sterelny 1987.

21. Selon les différentes versions de la théorie. Voir Salmon 1982, chap. 2, Naples 1992, 400-401.

aux constantes (à l'exception des types logiques), car toute attribution qui aurait un contenu d'information risquerait de déterminer des conditions de vérité fausses pour les énoncés concernés. Plus précisément : la sémantique formelle a raison de ne fournir que des attributions « vides », des *dummies*, pour les constantes descriptives (des attributions telles que $V_M[\text{chat}] \subseteq D_{mn}$, ou $V_M[\text{jaune}] \subseteq D_{mn}$, qui sont justement considérées comme nulles du point de vue de l'information), car n'importe quelle autre spécification ne garantirait pas que les conditions de vérité soient déterminées correctement.

Comme nous allons le voir d'ici peu (au point suivant), une telle conclusion serait prématurée en ce point. Mais, avant de se demander si on ne peut pas avancer une autre conclusion, posons une question différente. Qu'est-ce que nous voulons dire, quand nous affirmons qu'une théorie sémantique complète serait *inadéquate*? Évidemment nous ne voulons pas dire qu'elle serait *descriptivement* inadéquate, c'est-à-dire qu'elle ne représenterait pas correctement la compétence sémantique d'un locuteur compétent (voire idéal) ; car, par construction, les attributions de valeurs sémantiques de la théorie reflètent exactement la compétence référentielle de ce locuteur. La théorie fixe la valeur sémantique de « chat » de telle façon qu'il en résulte que « chat » s'applique exactement aux objets auxquels le locuteur appliquerait le mot ; par conséquent, elle détermine les conditions de vérité des énoncés où le mot « chat » apparaît de telle façon qu'ils soient vrais exactement dans les circonstances où le locuteur les tiendrait pour vrais (à condition qu'il ait accès à ces circonstances).

Si la théorie complète ne peut pas être considérée comme inadéquate d'un point de vue descriptif (car elle rend compte effectivement de la compétence des locuteurs), il reste qu'elle peut être considérée comme inadéquate d'un point de vue *normatif*. La théorie détermine en effet les conditions de vérité des énoncés conformément à la compétence d'un locuteur idéalisé, mais il n'est pas assuré qu'elle les détermine de la façon *juste* (comme elles *devraient* être déterminées), car même un locuteur idéalisé pourrait se tromper dans l'application d'un mot. L'hypothèse n'est pas incohérente : ce qu'on veut dire est tout simplement qu'il est possible que les connaissances et les capacités possédées par la communauté linguistique tout entière à un moment donné n'arrivent pas à sélectionner exactement les chats (ou l'eau, comme cela peut être le cas sur Terre aussi bien que sur Terre jumelle avant 1750)²².

22. Je me réfère évidemment à l'expérience de pensée de Putnam 1975.

Il est naturel d'objecter, à ce point, que le jargon normatif n'est pas justifié du tout. Il est tout à fait possible de considérer la théorie complète comme inadéquate descriptivement, du moment qu'elle ne rend pas compte des conditions de vérité des énoncés. Qu'elle ne soit pas inadéquate descriptivement *en tant que description de la compétence des locuteurs* ne prouve pas que ses problèmes soient d'un autre ordre, notamment d'ordre normatif.

Je ne vais pas me disputer sur les mots. Toutefois, il est difficile de voir *de quoi* une théorie sémantique pourrait être une description, si elle n'est pas une description de la compétence des locuteurs – même pas de celle d'un locuteur idéalisé. Je trouve qu'il est en général bien avisé de concevoir les arguments dérivant de la théorie de la référence directe comme des arguments qui montrent que l'emploi du langage – même le plus compétent – est assujéti à une norme de vérité : le mot « chat », quel que soit son emploi effectif, *doit* être appliqué à des objets x tels que « x est un chat » soit *vrai*²³. Une théorie qui n'incorpore pas cette contrainte est normativement inadéquate, bien qu'elle soit fidèle à l'emploi effectif du langage. Car une telle théorie – on pourrait le soutenir – ne saisit pas un ingrédient essentiel de la signification linguistique. C'est l'ingrédient qui se manifeste quand nous réfléchissons au fait que les locuteurs individuels, et même la communauté linguistique tout entière, peuvent avoir des *raisons* de modifier leur emploi du langage (par exemple, l'emploi de mots tels que « chat ») sans que ces changements impliquent ou soient perçus comme impliquant un changement de signification.

Les chaînes causales : une autre forme de fondement ?

On a vu qu'on pourrait être tenté de soutenir qu'une théorie sémantique formelle ne peut qu'être incomplète, parce que toute complétion fondée sur des procédures d'application (même sur des procédures idéales) ne peut que produire des conditions de vérité pour les énoncés du langage qui ne sont pas satisfaisantes. Toutefois, on pourrait proposer une complétion différente qui, à première

23. Comme l'a noté Paul Horwich, qui y voit « la norme fondamentale du langage » (cf. Horwich 1998, 187). Horwich observe aussi que, de l'avis de Kripke, la norme de vérité entraîne que la signification ne se réduit pas à l'emploi du langage.

vue, n'aurait pas ces désavantages²⁴. Depuis Kripke²⁵, plusieurs auteurs ont soutenu que la référence des constantes descriptives est déterminée par une chaîne causale, c'est-à-dire par une succession d'interactions entre locuteurs qui aboutit à un ou plusieurs actes de baptême, au moyen desquels un mot est directement attaché à un objet, une substance ou une espèce. Or, pourquoi ne pas intégrer les chaînes causales dans la théorie? Une telle complétion fonderait les constantes descriptives (et par conséquent fixerait les conditions de vérité des énoncés) d'une façon objective, sans s'appuyer sur les pratiques référentielles des locuteurs ou sur ce qui se trouve à leur base (c'est-à-dire la compétence référentielle). Une telle théorie, ainsi intégrée, serait en même temps complète et descriptive, sans être normativement inadéquate comme l'est la théorie fondée sur la compétence.

Il n'est pas facile de voir comment on pourrait ajouter des chaînes causales à une théorie sémantique d'une façon informative. Que faut-il faire? Mentionner les locuteurs qui forment les anneaux de la chaîne? Et que faire des intentions de ces locuteurs (de conformer leur emploi des mots à l'emploi de leurs prédécesseurs dans la chaîne), qui sont essentielles à l'efficacité de la chaîne? Bien sûr, il ne suffirait pas de se limiter à indiquer que la valeur sémantique de telle ou telle constante doit être considérée comme fixée par la chaîne causale pertinente: du point de vue du contenu d'information, nous en serions exactement là où nous avaient laissés les attributions qu'on emploie d'habitude en sémantique formelle (*i.e.* les attributions comme $V_M[\text{chat}] \subseteq D_{mn}$, ou les «axiomes» tels que «“chat” dénote l'espèce *chat*»). Une théorie à laquelle on aurait ajouté des chaînes causales virtuelles ne serait pas complète du point de vue de l'information.

De plus, on a souvent remarqué que les chaînes causales *actuelles* ne sont pas assurées de sélectionner les référents corrects: elles peuvent s'interrompre, elles entraînent souvent des causes multiples (si bien qu'il faudrait parler d'*arbres* causaux plutôt que de chaînes); parfois elles ne nous emmènent nulle part²⁶. Ce dont cette version de la théorie paraît avoir besoin, c'est de chaînes causales *idéalisées*, c'est-à-dire de chaînes causales qui sélectionnent infailliblement les référents corrects. Mais comment ajouter des

24. Cette alternative a été proposée par Marco Santambrogio à l'occasion de la discussion d'une version précédente de cet article.

25. Kripke 1972.

26. Evans 1973, Devitt & Sterelny 1987, Føllesdal 1997, etc.

chaînes causales idéales à une théorie sémantique? Cela reviendrait à dire que la référence de « chat » (par exemple) est l'ensemble d'individus (ou l'espèce, etc.) qui se trouvent être causalement attachés au mot « chat » *de la façon appropriée*. Encore une fois, cela serait aussi vide, du point de vue de l'information, que la spécification qu'on avait déjà. En outre, on obtiendrait l'adéquation normative pour pas cher du tout, en l'intégrant tout simplement dans la théorie : la théorie attribuerait les valeurs sémantiques comme elles *doivent* être attribuées en *stipulant* qu'elles sont attribuées de la façon appropriée. En conclusion, une théorie sémantique formelle à laquelle on a ajouté des chaînes causales idéales n'est ni complète, ni purement descriptive (car la notion de chaîne causale idéale est elle-même une notion normative), et elle n'est adéquate normativement que dans un sens banal.

Donc, la conclusion qu'on avait avancée il y a quelques instants peut maintenant être réitérée avec plus d'assurance : une théorie sémantique qui se veut normativement adéquate ne peut être qu'incomplète quant à l'information qu'elle fournit, parce que les valeurs sémantiques des constantes descriptives ne peuvent pas être spécifiées informativement. Par contraposition, une théorie sémantique complètement informative – par exemple, une théorie qui rendrait compte du contenu de la compétence sémantique individuelle, y compris la compétence référentielle – sera considérée comme normativement inadéquate. Tout cela, bien entendu, *si* les arguments de la théorie de la référence directe ont un poids quelconque.

L'ingrédient normatif dans la sémantique formelle

Revenons à la sémantique formelle dans sa situation présente, c'est-à-dire à la théorie incomplète que nous avons introduite au début. Doit-elle être considérée comme une théorie normative elle-même, au moins partiellement ?

D'un côté, la théorie n'est pas normative à la surface. Elle ne contient aucune assertion qui soit explicitement normative : aucune assertion de la forme « il est obligatoire que p », ou « ce devrait être le cas que p », n'est un théorème d'une théorie sémantique formelle. De l'autre côté, l'hypothèse que la théorie est contrôlée par le but de l'adéquation normative en constitue une rationalisation, parce qu'elle justifie son incomplétude informationnelle : si on suppose qu'il y a une norme qui fait (indirectement) que les valeurs sémantiques

des constantes descriptives ne doivent pas être spécifiées informativement, on peut voir la théorie comme se conformant à une telle norme. Donc, on peut voir la sémantique formelle comme une théorie ayant une inspiration normative. Si l'on postule une norme interdisant toute spécification de valeurs pour les constantes, on donne un sens à l'incomplétude informationnelle de la théorie. Sans cette postulation, on ne pourrait que traiter l'incomplétude comme un trait insatisfaisant de la théorie qu'il faudrait réparer de quelque façon²⁷.

Il va sans dire que ces remarques sur la sémantique formelle n'ont aucune visée historique. Il est tout à fait évident que les fondateurs de la sémantique formelle – des philosophes tels que Tarski, Carnap et Montague – n'avaient aucune idée des arguments qu'on pouvait apporter contre la spécification de valeurs sémantiques pour les constantes descriptives. En effet, certains d'entre eux croyaient même qu'on aurait pu, en principe, expliciter des critères qui en identifieraient les références²⁸. Si on ne le faisait pas, c'était selon eux essentiellement pour des raisons pratiques. D'autre part, il est possible que la sémantique formelle, telle qu'elle était après Tarski et Carnap, fût une source d'inspiration pour Kripke et les autres partisans de la « nouvelle théorie de la référence » : on a pu voir la référence directe comme une rationalisation du traitement de la référence en sémantique formelle.

Diego MARCONI

Université du Piémont oriental – Vercelli

Références

- BONOMI A. (1983), «Linguistica e logica», in *Intorno alla linguistica*, C. SEGRE (dir.), Milan, Feltrinelli ; repris dans *Le immagini dei nomi*, C. SEGRE (dir.), Milan, Garzanti, 1987, p. 48-72.
- CARNAP R. (1955), «Meaning and Synonymy in Natural Languages», *Philosophical Studies*, 7, p. 33-47 ; repris dans *Meaning and Necessity*, Chicago et Londres, University of Chicago Press 1956, p. 233-247.

27. Ou bien se satisfaire de ce que Dummett 1975 appelle une théorie « modeste » de la signification, c'est-à-dire une théorie qui ne rend pas compte de ce qu'un locuteur compétent connaît quand il comprend une langue.

28. Voir par exemple Carnap 1955.

- DAVIDSON D. (1967), «Truth and Meaning», *Synthese*, vol. 17, p. 304-323 ; repris dans *Inquiries into Truth and Interpretation*, Oxford, Oxford University Press, 1984, p. 17-36.
- DEVITT M. & STERELNY K. (1987), *Language and Reality. An Introduction to the Philosophy of Language*, Oxford, Blackwell.
- DUMMETT M. (1975), «What is a Theory of Meaning?», in *Mind and Language*, S. GUTTENPLAN (dir.), Oxford, Clarendon Press, p. 97-138.
- EVANS G. (1973), «The Causal Theory of Names», *Proceedings of the Aristotelian Society*, vol. XLVII (Suppl.), p. 187-208 ; repris dans *Naming, Necessity, and Natural Kinds*, S.P. SCHWARTZ (dir.), Ithaca, Cornell University Press, 1977, p. 192-215.
- FIELD H. (1977), «Logic, Meaning, and Conceptual Role», *Journal of Philosophy*, 74, p. 379-409.
- FØLLESDAL D. (1997), «Semantics and Semiotics», in *Structures and Norms in Science*, M.L. DALLA CHIARA *et al.* (dir.), Dordrecht, Kluwer, p. 431-448.
- FREGE G. (1892), «Über Sinn und Bedeutung», *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik*, 100, p. 25-50 ; trad. fr. dans *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, p. 102-126.
- HIGGINBOTHAM J. (1991), «Truth and Understanding», *Iyyun*, 40, p. 271-288.
- HORWICH P. (1998), *Meaning*, Oxford, Clarendon Press.
- JACKENDOFF R. (1992), *Languages of the Mind*, Cambridge (Mass.), MIT Press, p. 1-30.
- JACKENDOFF R. (1996), «The Architecture of the Linguistic-Spatial Interface», in *Language and Space*, P. BLOOM, M. PETERSON & M. GARRETT (dir.), Cambridge (Mass.), MIT Press.
- JOHNSON-LAIRD P. (1983), *Mental Models*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KRIPKE S. (1972), «Naming and Necessity», in *Semantics of Natural Languages*, G. HARMAN & D. DAVIDSON (dir.), Dordrecht et Boston, Reidel, p. 253-355.
- LAKOFF G. (1987), *Women, Fire and Dangerous Things*, Chicago, Chicago University Press.
- LARSON R. & SEGAL G. (1995), *Knowledge of Meaning*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- MARCONI D. (1995), «On the Structure of Lexical Competence», *Proceedings of the Aristotelian Society*, 95, p. 131-150.
- MARCONI D. (1997), *Lexical Competence*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- MONTAGUE R. (1974), *Formal Philosophy*, R.H. THOMASON (éd.), New Haven et Londres, Yale University Press.

- NAPLES E. (1992), « Riferimento diretto », in *Introduzione alla filosofia analitica del linguaggio*, M. SANTAMBROGIO (dir.), Rome et Bari, Laterza, p. 385-429.
- PARTEE B. (1981), « Montague Grammar, Mental Representations and Reality », in *Philosophy and Grammar*, S. OEHMAN & S. KANGER (dir.), Dordrecht, Reidel, p. 59-78.
- PUTNAM H. (1975), « The Meaning of "Meaning" », in *Philosophical Papers*, vol. 2, Cambridge, Cambridge University Press, p. 215-271.
- PUTNAM H. (1981), *Reason, Truth and History*, Cambridge, Cambridge University Press.
- REY G. (1983), « Concepts and Stereotypes », *Cognition*, 15, p. 237-262.
- SALMON N. (1982), *Reference and Essence*, Princeton, Princeton University Press.
- WOODS W.A. (1981), « Procedural Semantics as a Theory of Meaning », in *Elements of Discourse Understanding*, A.K. JOSHI, B.L. WEBBER & I.A. SAG (dir.), Cambridge, Cambridge University Press, p. 300-334.

